



Québec, le 3 juillet 2019

Monsieur Luc-Alexandre Chayer
Directeur
Transports Canada
Programme d'infrastructures de transport
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5
luc-alexandre.chayer@tc.gc.ca

**Objet : Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de
Lac-Mégantic par la Ville de Lac-Mégantic**

Monsieur Chayer,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 11 et 12 juin derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

Question 1 :

La commission souhaiterait savoir si votre ministère a déjà indemnisé et/ou compensé des personnes subissant des dommages suite à la construction d'une voie ferroviaire, alors que ceux-ci n'étaient pas propriétaires de lots directement impactés par ledit projet et soumis aux règles de compensation. Si c'est le cas, veuillez préciser les circonstances et le type de dommages qui ont amené l'octroi de ces indemnisations ou compensations.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **8 juillet** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Chayer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Cloutier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

